



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COLLÉGIAL DU ROMO PHOTO CLUB DU LUNDI 30 JUIN 2025

Président de séance : Patrick Chancelier

Membres du Conseil Collégial présents :

Jean Claude Lailliau, Jérôme Bouet, Marcel Covello, Franck Lachaume, Stéphanie Burgun, Jean Luc Boileau

Absents ou excusés :

Philippe Chansac

Adhérente invitée :

Carole Azevedo

Invité exceptionnel :

Alexandre Roubalay, Président de l'ACPC (*présent uniquement au début de la réunion pour son intervention*)

Ordre du jour de la réunion :

1. Nomination de Patrick Chancelier au poste de trésorier principal.
2. Reprise de la comptabilité par Patrick Chancelier.
3. Présentation du nombre d'adhérents et des comptes pour le mois de juin 2025.
4. Validation des maquettes, affiches, flyers et invitations pour l'exposition du club.
5. Décision sur le courrier reçu par le site Linkerband.
6. Suivi de la proposition de formation studio portrait.
7. Point sur les sorties.
8. Point sur les expositions chez nos sponsors.
9. Proposition de vente de matériel photo de monsieur Fabien Tellier.
10. Proposition de stage photo par monsieur Alexandre Roubalay, président de l'ACPC.
11. Préparation de l'exposition du club en octobre 2025.
12. Demande de prêt de cadres.

1. Nomination de Patrick Chancelier au poste de trésorier principal.

Depuis le décès de Michel Gaudron survenu le 2 juin 2025, le poste de trésorier est assuré par Patrick Chancelier, trésorier adjoint. Il est convenu à l'unanimité, que Patrick Chancelier devient trésorier principal de l'association à compter de ce jour.

Un procès-verbal signé par les membres du Conseil Collégial valide cette décision, et le Cerfa numéro 13971*03, est rempli afin de pouvoir faire le changement auprès de la préfecture et de notre établissement bancaire.

2. Reprise de la comptabilité par Patrick Chancelier.

Patrick a assuré la continuité de la comptabilité de l'association depuis le décès de Michel. Cette comptabilité était gérée sur un logiciel spécifique, et nous n'avons pas le mot de passe pour accéder à cet outil. A la demande du club, Marie Jo, son épouse a contacté la société pour essayer de faire débloquent ce mot de passe.

Cette difficulté, n'empêche pas la reprise et le suivi des comptes car tous les documents comptables étaient imprimés par Michel et déposés régulièrement dans les locaux du club.

Désormais et afin d'éviter ce problème, la gestion des comptes sera réalisée sur un fichier Excel, qui sera régulièrement importé sur le drive.

3. Présentation du nombre d'adhérent et des comptes pour le mois de juin 2025.

Au 30 juin 2025, le club compte 42 adhérents, les mouvements des comptes sont les suivants :

Les recettes : 1403 €

Les dépenses : 168.48 €

Solde du compte courant : 1472.25 €

Compte espèces : 30.81 €

Le livret association présente un solde positif de : 4820.46 €

Le compte titres présente un solde positif de : 20 €

L'actif du Romo Photo Club le 2 mai 2025 est de : **6343.52 €**

4. Validation des maquettes, affiches, flyers et invitations pour l'exposition du club.

Katia Foltier, nous a envoyé les maquettes des affiches, flyers et invitations pour l'exposition du RPC. Celles-ci sont validées à l'unanimité par le Conseil Collégial. Le coût de conception est d'une centaine d'euros.

Il est prévu de faire imprimer 150 affiches A4, 50 affiches A3, 300 flyers et 50 invitations. Les impressions seront réalisées par le Crédit Agricole gratuitement. Nous les remercions pour cette collaboration.

5. Décision sur le courrier reçu par le site Linkerband.

Le Romo Photo Club a reçu une proposition de la part de la société Linkerband représentée par madame Giorgia Di Feo, pour paraître sur leur site internet et de ce fait avoir une vision de notre club au niveau nationale.

Après un premier contact téléphonique, la proposition est la suivante. Linkerband qui est Leader du concert privé en France, souhaite élargir son univers aux photographes et vidéastes. Cette société souhaite publier un article sur notre club en mettant en avant nos évènements annuels. Cette publication est entièrement gratuite, la seule contrepartie est de mettre le lien de Linkerband sur notre site internet.

Franck, va reprendre contact avec cette personne pour obtenir plus d'information avant de valider cette proposition.

6. Suivi de la proposition de formation studio portrait.

Suite au sondage réalisé auprès des adhérents, une dizaine de membres sont intéressés par cette formation qui sera réalisée par Michel Viault par l'intermédiaire de Robert Braka.

Franck va contacter Robert pour mettre en place cette formation dès la rentrée. Stéphanie indique qu'il serait judicieux d'organiser celle-ci un mercredi, afin de montrer notre matériel à Michel Viault.

7. Point sur les sorties.

Un point est fait sur la sortie Macro, Proxy organisée par Ludovic Boutet, le 11 juin 2025 à Noyers sur Cher. 10 adhérents étaient présents, la journée s'est très bien passée avec une organisation formidable de Ludovic, que nous remercions.

Le dernier vol au-dessus du Loir et Cher a été réalisé le samedi 21 juin 2025. Les photos des différents vols vont être demandées aux adhérents, afin de les visionner lors d'une séance de projection.

8. Point sur les expositions chez nos sponsors.

Stéphanie demande ou nous en sommes avec les photos à exposer chez nos sponsors.

Ciné Sologne : Après un contact avec le responsable, il est prévu d'exposer une série de photos à partir d'octobre 2025.

Ethic Etapes : Une série de Patrick Tremault est actuellement exposée au niveau de la salle de restauration. La prochaine série exposée sera celle de Jean Jacques Ploton.

Super U : Aucune exposition n'est prévue à ce jour, car nous restons en attente de leur subvention.

Jean Luc, indique que des séries sont prêtes en cas de demande. Stéphanie précise que dans le cas où des impressions seraient nécessaires, un délai raisonnable devra être prévu.

Les soirées chez Ethic Etapes. La première soirée se tiendra le vendredi 4 juillet 2025, dédiée à un groupe de 35 visiteurs. Les photos sur la Sologne seront exposées pour cette soirée et un diaporama sur la ville de Romorantin projeté. Jean Luc, Jean Claude et Franck seront présents.

9. Proposition de vente de matériel photo par monsieur Fabien Tellier.

Jean Claude a été sollicité pour proposer à la vente de matériel photo d'occasion par monsieur Fabien Tellier. Il s'agit d'un appareil photo argentique accompagné d'objectifs.

En raison du prix de vente excessif, 1800 euros et de l'ancienneté du matériel, le Conseil Collégial décide de ne pas se charger de proposer ce matériel aux adhérents.

La réponse sera donnée par Jean Claude au vendeur.

10. Proposition de stage photo par monsieur Alexandre Roubalay, Président de l'ACPC.

A la demande de Jérôme Bouet, monsieur Alexandre Roubalay, Président de l'ACPC intervient au début de notre réunion pour nous proposer de venir présenter lors d'une séance de projection, les stages photos animalières qu'il organise.

Le Conseil Collégial propose à monsieur Roubalay de venir le 19 septembre 2025, pour exposer ses programmes aux adhérents de 19h30 à 20h30 avant la séance de projection.

11. Préparation de l'exposition du club en octobre 2025.

Il est défini que les adhérents devront fournir deux photos de leur choix au format A3 ou A4. Cette année la commission photo, ne prendra pas de photo dans les galeries, par conséquent les adhérents qui ne fourniront pas de photo ne seront pas exposés.

Il est possible de fournir des photos déjà imprimées et encadrées, mais il sera possible de demander au club de faire les tirages et les passes partout moyennant le prix correspondant.

Les photos imprimées sur un autre support comme le dibond sont acceptées.

Concernant les cadres, il est souhaitable que les adhérents aient leurs cadres, de préférence couleur noir.

Le club a la possibilité de prêter ou vendre des cadres en fonction du stock disponible au niveau de la commission logistique.

Un mail va être adressé à tous les adhérents avec les modalités à respecter pour cette exposition.

12. Demande de prêt de cadres.

Stéphanie sollicite le club par courrier pour un prêt de 8 cadres format A2 pour son exposition à Salbris.

Cette demande est validée par le Conseil Collégial.

La réunion se termine à 20h30.

Il n'y aura pas de réunion en août 2025

La prochaine réunion se tiendra :

Le mardi 2 septembre 2025 sous la présidence de Philippe Chansac.

Elle se tiendra dans la propriété des Bruyères de Sérigny, site du comité d'entreprise du
Crédit Agricole

L'invité à cette réunion reste à définir.